



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges  
Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 21 janvier 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande amendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier  
terminé le 30 septembre 2021  
Notre dossier : 312-00975  
Dossier Régie : R-4175-2021**

---

Chère consœur,

Pour faire suite à sa correspondance datée du 12 janvier 2022 (B-0152) et en vue de la rencontre d'information devant se tenir le 27 janvier 2022 dans le cadre du dossier mentionné en objet, Énergir souhaite apporter les précisions suivantes.

Énergir veillera à faire parvenir aux participants à la rencontre d'information, soit les analystes de la Régie et des intervenants ayant participé au dossier tarifaire 2020-2021 (R-4119-2020), une invitation électronique contenant les coordonnées de connexion à la plateforme Microsoft Teams.

À ce jour, voici le nom des analystes des intervenants en question ayant confirmé leur participation à la rencontre d'information :

- ACIG : Nazim Sebaa et Anthony Vachon;
- AHQ-ARQ : Marcel Paul Raymond;
- GRAME : Nicole Moreau et Billal Tabaichount;
- ROEÉ : Jean-Pierre Finet et Bertrand Schepper;
- SÉ-AQLPA : Jean Schiettekatte.

Énergir saurait gré à l'ACEFQ, la FCEI et à OC de faire connaître leurs intentions dans les meilleurs délais et de lui indiquer par le fait même les pièces qu'elles souhaiteraient voir être abordées parmi celles énumérées à sa correspondance du 12 janvier dernier (B-0152).

À la suite de certaines correspondances déposées au dossier dans les derniers jours, Énergir souhaiterait également rappeler que comme le veut la pratique établie depuis de très nombreuses années, la rencontre d'information du rapport annuel d'Énergir est réservée exclusivement aux analystes de la Régie et des intervenants. Les procureurs n'y sont pas invités. Ainsi, l'invitation électronique ne sera acheminée qu'à la Régie, aux analystes mentionnés ci-haut et à ceux qui confirmeront leur participation d'ici à la rencontre.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

*(s) Vincent Locas*

Vincent Locas  
VL/mb